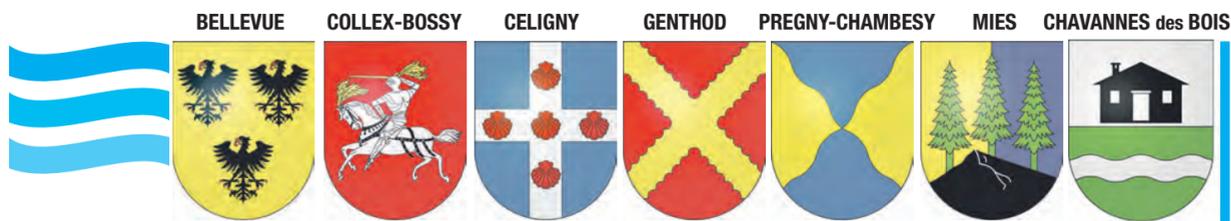


# VERSOIX REGION



ETE 2014

Abonnement de soutien  
30 Frs CCP 12-16757-3  
Pour les sociétés, clubs et associations : 100 francs

240

## L'AGENDA

Vous trouverez tous les détails de l'Agenda sur les pages centrales du journal et sur le site Versoix.ch

### CINE-PLAGE

**SAMEDI 5 JUILLET**

20h30 CONCERT:  
Les Célestiales  
22h00 FILM:  
Looking for Eric

**DIMANCHE 6 JUILLET**

20h30 CONCERT:  
Yael Miller/David Robin  
22h00 FILM:  
Los colores de la montana

**SAMEDI 12 JUILLET**

20h30 CONCERT:  
Ten strings only  
22h00 FILM:  
Offside - Hors-jeu

**DIMANCHE 13 JUILLET**

20h30 CONCERT:  
Sa-Kail  
22h00 FILM:  
Les rayures du zèbre

**JEUDI 31 JUILLET**  
dès 18h00

Guinguette du Sauvetage  
«Festivités» sur le quai de Versoix

**VENREDI 1ER AOÛT**

Fête nationale  
18h00 : Ouverture des stands  
20h45 : Concert de la Musique Municipale de Versoix  
21h30 : Cortège de lampions  
21h40 : Cérémonie officielle  
22h00 : Feu d'artifice  
22h30 : Bal populaire

**DIMANCHE 3 AOÛT**  
à 10h00

Course internationale de lévriers  
Trophée Rhôdanien  
Cynodrome de Versoix  
Entrée gratuite, Restauration sur place  
Samedi 2 août au soir:  
raclette à gogo

**VENREDI 29 au DIMANCHE 31 AOÛT**  
La 11ème édition de l'Open de Versoix  
« Nationale Suisse 2014 D35 »

En page 7

Une page à la plage

En page 8

N'en jetez plus!

En page 15

En avant la musique



Les articles marqués de cette bulle sont ouverts aux commentaires sur le site versoix-region.ch

Demain j'enlève le haut!

## Qui veut gagner des millions!



Les horodateurs prévus pour les 340 places de stationnement automobile du secteur Choiseul ont été fixés sur leur socle. On sait que le tarif prévu sera de 1,50 CHF par heure. On découvre en bas de l'écrêteau que ces tarifs seront appliqués TOUS LES JOURS de 8h00 à 19h00!

La bonne nouvelle c'est que, selon la police municipale, ces horodateurs ne seront pas mis en service avant les promotions. Il reste donc quelques jours pour profiter gratuitement du stationnement dans ce secteur!



Vous pouvez laisser un commentaire relatif à cette information sur le site versoix-region.ch

Pierre Dupanloup

En page 13  
Ne manquez pas de découvrir la troisième édition de la «Gazette de Versoix de 1814».



La «Gazette de Versoix en 1814» en page XX contient des illustrations de costumes d'époque.

Elles servent de suggestions pour préparer votre habillement pour la fête qui sera costumée!

## EDITO

Donc la commune de Versoix a bouclé son dernier exercice financier par un excédent de recettes de deux millions de francs. Avoir un contrôle des dépenses publiques est le devoir des responsables communaux. Ils l'ont accompli, bravo.

Or le but d'une administration communale est-elle de générer du bénéfice (comme une entreprise privée se doit de le faire à défaut de sombrer) puis de redistribuer les dividendes à ses actionnaires les plus privilégiés sous la forme d'une baisse du centime additionnel communal? ou de faire en sorte que les administrés que nous sommes retrouvions, sous la forme d'activités ou de réalisations sociales, culturelles ou autres, utiles à l'ensemble, l'argent public que nous versons de si bon cœur?

Selon ma conception, toute axée sur ma formation judéo-chrétienne, je balancerai plutôt vers la seconde hypothèse.

Suis-je le seul?

Ou manque-t-on d'idées réalisables?

Dans ce dernier cas, voici quelques pistes explorables pour aider à une plus juste répartition de la richesse communale, sans jeter l'argent du contribuable, mon argent, par les fenêtres, ouvertes:

Terminer l'illumination festive de la commune (seule la première étape a été réalisée).

Dépendre les guirlandes de Noël avant la mi-carême.

Équiper la commune de panneaux d'affichages électroniques permettant d'annoncer les activités et autres festivités locales.

Supprimer les derniers phallus publicitaires.

Prendre en charge le travail de certaines activités tant sociales que culturelles effectuées par des bénévoles (standardiste et chauffeur bénévole par exemple).

Augmenter le contrat de prestations

pour la salarisation de la ludothèque (8 heures payées pour plus de 24 travaillées).

Réaliser un réseau public de navettes minibus au sein de la commune.

Aménager et animer la place du Bourg et en démolir cette cabane qui la défigure.

Avoir de la grandeur, autre que rémunératrice, pour Versoix.

Encourager les économies d'énergie fossile.

Sécuriser les pistes et bandes cyclables.

Accroître les zones 30 à l'heure, pas seulement dans les rues résidentielles, mais surtout aux abords des écoles.

Engager un responsable de l'esthétique pour Versoix (25% me semble le minimum).

Réalimenter les fontaines en eau.

Rendre Versoix accueillante et agréable à voir.

Réaliser une promenade bordant le lac.

Et pourquoi ne pas prendre l'initiative de la construction d'une piscine

couverte, petite, mais réelle?

Les idées sont là, il suffit de bonne volonté et d'un peu d'ambition.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Alors avant de parler «bénéfice», réalisez, Messieurs des finances, ce qui devrait l'être depuis longtemps.

Une autre piste peut-être envisagée, plus facile, celle de rembourser le surplus perçu, de façon équitable:

2 millions pour 13000 habitants, cela représente tout de même 150 francs (moins le prix du mandat postal) par personne, nouveau nés compris! Les petits revenus seraient très heureux de cette redistribution et les gros contribuables, à l'image des riches américains, pourraient offrir cette manne à une association de leur choix, sportive, culturelle ou sociale.

J'ai des noms.

Michel Jaeggli

